

# BULLETIN MUNICIPAL



## INFORMATIONS

### FRESSENNEVILLE.FR

L'ère numérique est arrivée depuis quelques années et chacun en est un grand consommateur.

Les habitants des communes sont demandeurs de haut débit, de téléphonie mobile et de services numériques.

La municipalité a souhaité répondre aux besoins de ses administrés et a ainsi créé son site internet.

**En ligne depuis le 6 février dernier**, vous y trouverez toutes les informations nécessaires de la vie pratique mais aussi les actualités de la commune qui permettent de participer à la vie citoyenne et ainsi rendent notre territoire vivant et attractif.

Un site internet a plusieurs fonctions, c'est :

- un moyen d'informations
- une plateforme de services "en ligne"
- un moyen de dialogue et de communication entre la population, les élus et les services municipaux.

L'équipe municipale est heureuse de vous proposer ce nouveau service et vous invite à l'explorer : [www.fressenneville.fr](http://www.fressenneville.fr)



Bienvenue à  
Fressenneville



# BULLETIN MUNICIPAL

## RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Reprise du ramassage hebdomadaire des déchets verts à partir du jeudi **6 avril 2017**.

## VENTE DE SACS DE DECHETS VERTS

La vente se fera de **13h30 à 18h00**, dans les locaux de la CCVI, le **vendredi 21 avril 2017**.

## CIDFF

Prochaine permanence en mairie le **mercredi 19 avril 2017** après-midi, sur rendez-vous au **03.22.60.39.60**

## ELECTION PRESIDENTIELLE

L'élection aura lieu pour le 1<sup>er</sup> tour le **23 avril** et pour le 2<sup>nd</sup> tour le **7 mai 2017**. Une **nouvelle carte d'électeur** vous parviendra à votre domicile, par voie postale. Un **titre d'identité** vous sera demandé au moment du vote (pour plus de renseignements sur les titres d'identité possibles, contacter la mairie)

## DON DU SANG

Venez donner votre sang le **vendredi 28 avril 2017 de 14h00 à 19h00**, salle Edith Piaf, rue Henri Barbusse à Friville

## SECOURS CATHOLIQUE

Braderie Vide-Grenier, le **7/04 de 14h00 à 17h30** et le **8 avril de 10h00 à 17h00** sans interruption. Ouvert à tous.

## PERMANENCE DE LA MISSION LOCALE

La permanence de la Mission Locale aura lieu le **mercredi 5 avril 2017**, de **9h30 à 12h15**, sur le parking de la mairie.

## PARCOURS DU COEUR

Pour promouvoir l'activité physique et ses bienfaits sur la santé, la municipalité organise son 3<sup>e</sup> parcours du cœur.

Placé sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, il se déroulera le **samedi 29 avril 2017 dès 9h30 au foyer de la MPT**.

Il est destiné à sensibiliser sur la prévention des maladies cardio-vasculaires. C'est une manifestation ouverte à toutes et à tous.

**2 parcours sécurisés vous seront proposés**, à faire en marchant ou en courant comme bon vous semble. A vélo, en roller ou en trottinette pour les enfants.

Après l'activité, des professionnels de santé vous apporteront conseils et informations pour prendre soin de votre capital santé tout au long de la vie. Pour récupérer de votre effort et rendre ces échanges conviviaux, **un brunch diététique vous sera offert par la commune**.

Une urne pour les dons à destination de la FFC sera disponible.

Alors n'hésitez plus et rejoignez-nous pour partager un moment sympathique et faire de cette manifestation un engagement citoyen commun !

Plus d'informations sur le site : [www.fressenneville.fr](http://www.fressenneville.fr) ou auprès de **Diane Belpaume au 06 08 91 70 55**  
A vos marques, prêt ? partez !!!!



# BULLETIN MUNICIPAL

## FIBRE OPTIQUE



Facteur clé d'attractivité et de développement du territoire, l'accès au Très Haut Débit est devenu essentiel au quotidien des habitants et acteurs économiques.

Le syndicat Somme Numérique déploie dans tout le département un programme ambitieux du Très Haut Débit avec notamment l'installation de la fibre optique dans les communes.

Les premiers travaux ont débuté en octobre 2015 pour la desserte de notre commune et ont pris fin en 2016.

La commercialisation des accès à la fibre optique sont prévus d'ici la fin du 1er semestre 2017.

Pour plus de renseignements venez assister à la réunion publique qui se tiendra le : **vendredi 12 mai 2017 à la salle Vim'Arts de Woincourt dès 18h.**

## PRIX CONCOURS MAISONS FLEURIES

Nous vous rappelons que les gagnants du concours des maisons fleuries de l'année 2016 doivent venir rencontrer **Thierry Dacheux avant le 10 avril en mairie** pour récupérer leur bon d'achat.

## PROJET DE CONSTRUCTION IMMOBILIERE

La présentation du projet de construction immobilière pour le lotissement situé derrière la mairie aura lieu **le 21 avril en mairie à 18h00.**

## 27<sup>ème</sup> FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE

Chaque année, le Festival vous propose une programmation riche et variée : sorties nature, expositions photo et d'art animalier, stages photos, projections de documentaires animaliers, animations pour les enfants etc.

Un rendez-vous printanier à ne pas manquer.

**Du 8 au 17 avril 2017 à Abbeville.**

Pour tous renseignements :

Tel : **03.22.24.02.02**

Mail :

[contact@festival-oiseau-nature.com](mailto:contact@festival-oiseau-nature.com)

[www.festival-oiseau-nature.com](http://www.festival-oiseau-nature.com)

## DEMARCHAGE A DOMICILE

La vente à domicile, appelée "porte à porte", consiste à proposer au consommateur de souscrire un contrat de vente, de location ou de prestation de services.

Le démarchage est soumis à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation.

En cas de doute sur un démarchage, **contactez immédiatement la mairie et ne fournissez pas de RIB.**

# BULLETIN MUNICIPAL

## ALSH

Un centre de loisirs se déroulera **du 10 au 21 avril 2017**. Inscriptions en mairie ou au **03.22.30.30.78** auprès de la Directrice **Laure BOCLET**

### OFFRES D'EMPLOIS CCV DIRECTEURS ET ANIMATEURS ALSH

#### Directeurs :

**Profil** : BAFD exigé, Permis B exigé.  
Vous êtes attentif, organisé, rigoureux.  
Vous savez vous adapter pour répondre aux urgences. Vous avez le sens du service public, la connaissance des outils bureautiques.

**Postes à pourvoir pendant les vacances scolaires de juillet / août (du 8/07 au 04/08/2017 et 7 jours de préparation)**

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 154 rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin (joindre lettre, CV, copie du BAFD) **avant le 30 avril 2017**.

#### Animateurs :

**Profil** : BAFA exigé, Permis B exigé.  
Surveillant de baignade serait un plus  
Vous êtes attentif, organisé, rigoureux.  
Vous savez vous adapter pour répondre aux urgences. Vous avez le sens du service public, la connaissance des outils bureautiques.

**Plusieurs postes à pourvoir pendant les vacances scolaires de juillet / août (prévoir des jours de préparation).**

Candidature à adresser à Monsieur le Président de la CCV 154 rue Henri Barbusse à Friville-Escarbotin (joindre lettre, CV, copie du BAFA) **avant le 30 avril 2017**.

## CAJ DU VIMEU

**Du 10 au 21 avril 2017.**  
Inscriptions au **03.22.30.68.87**.  
Programmes disponibles en mairie

## FETE DES MERES

Pour les mamans ayant eu la joie d'accueillir un enfant dans leur foyer en 2016, une cérémonie sera organisée **à la mairie le samedi 27 mai 2017 à 11h00**, au cours de laquelle, un cadeau sera remis.

Un vin d'honneur clôturera cette cérémonie.

## FRICHE SERFA DECORS

Des travaux diligentés par l'Etat viennent d'être menés sur les Friches Serfa Décors de la commune. C'est une satisfaction mais ce n'est pas encore suffisant.

Les élus de notre commune souhaitent plus que jamais qu'elles soient rasées, leur état de délabrement étant dangereux pour la population.



## DEFENSE DES DROITS

L'accès au délégué du défenseur des droits est **anonyme et gratuit**.

Jérôme Fossati tient trois permanences à Abbeville : **le mardi, de 9h à 12h, à la Sous-Préfecture** (17, rue des Minimes) ; **le mardi, de 14h à 17h, au centre d'information des droits des femmes et des familles** (6, rue du Chevalier-de-la-Barre), **le premier mardi de chaque mois, de 9 à 12 heures puis de 14 à 17 heures (rue aux Pareurs)**.

Pour prendre un rendez-vous : [jerome.fossati@defenseurdesdroits.fr](mailto:jerome.fossati@defenseurdesdroits.fr) ou **06.33.90.51.53**.

En savoir plus :

[www.defenseurdesdroits.fr](http://www.defenseurdesdroits.fr)

## DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

### NOUVEAUTES

Un **nouveau service** d'accueil personnalisé sur rendez-vous est mis en place dans les centres des finances publiques du département de la Somme. **Souple et pratique**, l'accueil personnalisé **sur rendez-vous** permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire et, si cela est nécessaire, en leur assurant d'être reçus sans file d'attente, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et munis des pièces utiles.

**Pour bénéficier de cette réception personnalisée**, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers, particuliers ou professionnels, sont invités à **prendre rendez-vous selon deux modes de contact** :

- Sur le site **impots.gouv.fr** via leur espace personnel
- **Par téléphone** au numéro ou au guichet de leur centre des finances publiques.

Bien évidemment, dès le premier contact à distance, tout est mis en œuvre pour que l'utilisateur obtienne une réponse. De plus, sur place, nos centres des finances publiques sont dotés d'un **espace internet libre-service** permettant aux usagers de se familiariser avec les services en ligne.

Les démarches les plus simples (paiements, simples demandes de renseignements, remise de formulaires...) peuvent toujours s'effectuer au guichet des centres des finances publiques, sans rendez-vous.

Les usagers rencontrant des problèmes de paiement de leurs factures locales (crèche, cantine scolaire, eau...) les régisseurs et les collectivités locales sont désormais invités à prendre rendez-vous par téléphone, au guichet ou par courriel auprès de leur trésorerie en charge du secteur public local.

### « COIFF AND HAIR »

**Coiffeuse à domicile** (ventes de produits et accessoires capillaires)  
Proche de chez vous !

**Le lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h-18h et le samedi 9h-12h.**

Le mercredi repos

Ou retrouvez-la sur facebook.fr

Tel : **06.46.12.89.48**

### « ENTRETIEN ESPACES VERTS »

Tous travaux d'entretien de vos espaces verts ! Travail soigné et sérieux par Jean-François Varin.

20 B rue des Tilleuls à Fressenneville  
**06.26.04.20.57** (CESU)

### « PATRICK MULTI SERVICES TOUS TRAVAUX EXTERIEURS »

- Rénovation et nettoyage de façade
- Coupe et transport de bois
- Débroussaillage avec tracteur et gyrobroyeur
- Entretien des caveaux, tombes etc.
- Transport de terre, graviers etc.
- Enlèvement d'encombrants
- Pose de clôture
- Peinture

Devis gratuit, déductible des impôts.

**06.24.74.07.31 ou 03.22.30.90.68**

**Patrickcoignet80@outlook.fr**

### FESTIVITES

**08/04**: Venez participer à la soirée annuelle de la section handball de la MPT ! Une tartiflette vous sera proposée en repas avant un voyage dans le temps musical avec la thématique des années 80.

**Réservations au 06.73.71.16.26**

**14/04** : Tournoi inter-entreprises football. Stade Marcel Poiret.

# BULLETIN MUNICIPAL

**30/04** : Loto du Karaté.

**30/04** : souvenirs des déportés (foyer)

**30/04** : 2<sup>ème</sup> fête du ventre de l'Association « le Fressennevillois ». Place de la république à partir de 11h30.

Dégustation de plats traditionnels picards : cochon de lait grillé, pieds de cochon aux haricots, saucisses, beignets etc.

Repas adulte : 15 €

Enfant jusqu'à 14 ans : 8 €

Réservations jusqu'au 20 avril au 07.71.15.93.53 ou 06.08.10.60.71 ou 06.13.61.64.28

**Du 20/04 au 15/06** : championnat été de tennis dames et messieurs (3 équipes engagées).

## RANDONNEE CYCLOTOURISTE

Une randonnée cyclotouriste, organisée sous l'égide de l'UFOLEP, par la section Cycliste de Feuquières-en-Vimeu, se déroulera le dimanche 16 avril 2017 de 8h00 à 12h00.

Le passage dans la commune se fera dans les rues Jean Jaurès et Jules Guesde.

## CLUB DES RETRAITES DYNAMIQUES

Une sortie est prévue le 27 avril 2017 pour un déjeuner spectacle au cabaret de l'Ane qui rit à Paris (cabaret du rire et du fou rire). Réservations au 03.60.26.90.88 ou 03.22.26.85.89  
Prix de la sortie : 65 €.

## BROCANTE DE LA BATTERIE FANFARE

Une brocante sera organisée le 7 mai dans les rues Charles de Gaulle et Jean Moulin, par la Batterie Fanfare. Le prix est de 1 € le mètre. Réservations au 06.65.65.30.16 ou 06.36.19.87.13

## FOIRE AUX FLEURS ET AUX PLANTES

La 3<sup>ème</sup> foire aux fleurs et aux plantes sera organisée le lundi 8 mai 2017 de 8h à 18h, Square du Château Brulé.

C'est l'occasion donnée aux professionnels de montrer leur savoir-faire.

C'est aussi l'occasion pour les particuliers jardiniers amateurs, passionnés de la nature, d'échanger et de partager.

Des animations se dérouleront au cours de cette journée (atelier de peinture et rempotage), de même qu'une présentation des différentes techniques de greffage (APEV).

Dès maintenant, préparez vos plants, vos boutures, vos vivaces...

**L'emplacement est gratuit.**

**Restauration sur place** : buvette – salades – Sandwichs

**Renseignements au :**

**03.22.60.39.60**

ou [xt.fressenneville@orange.fr](mailto:xt.fressenneville@orange.fr)



**FRESSENNEVILLE**

**Lundi 8 mai** de 8h à 18h  
Square du Château Brulé

**3<sup>ème</sup> Marché aux Fleurs et aux Plantes**

- Ouverture d'une bourse d'échange de plantes et de graines  
Présence de fleuristes, horticulteurs, pépiniéristes, motoculture de plaisance, associations ayant une relation avec l'environnement
- Restauration sur place  
Buvette – Salades – Sandwichs
- Animations et ateliers pour les enfants :  
Créations de petites plantations, jeux...
- Intervention de l'APEV

Organisé par la municipalité

Renseignements : Mairie de Fressenneville 0322603960  
[xt.fressenneville@orange.fr](mailto:xt.fressenneville@orange.fr)

# BULLETIN MUNICIPAL

## SOIREE COUSCOUS CLUB CANICOOOL

Une soirée couscous est organisée **le samedi 13 mai 2017**, à la Maison pour Tous à 19h30.

Au menu :

**-adulte 13 €** : un apéritif offert à table, couscous ou assiette anglaise, fromage, dessert, café

**-enfant 7 €** : hachis parmentier ou jambon semoule, fromage, dessert, une boisson

Réservations au **09.83.98.25.26** ou **06.19.62.04.86** avant le **6 mai**. Paiement à la réservation.

## LES JOUTES FRESSENNEVILLOISES

Jeux par équipe.

**Le dimanche 2 juillet 2017 à 10h00, au stade Marcel Poiret.**

Venez profiter d'une journée conviviale intergénérationnelle pour recréer des liens.

Des épreuves drôles seront mises en place afin que les équipes s'affrontent pour remporter un maximum de points au cumul des différentes épreuves.

Inscriptions les samedis du mois de juin de 10h à 11h en mairie.

Pour tous renseignements, contacter la présidente, **Claire Duchesne** au **06.29.37.13.45**



## JOURNEE JOBS D'ETE EN HAUTS DE FRANCE

Offres de jobs, rencontre avec des professionnels, ateliers CV

Venez avec votre CV au Gymnase du Lycée du Vimeu à Friville-Escarbotin le **mercredi 26 avril 2017, de 14h00 à 17h00.**

Renseignements au **06.30.52.51.46**

### SERVICE DE GARDE

- Infirmières :

**Le 02 / 04** Mme DAVERGNE au 03.22.30.46.06

**Le 09 / 04** Mme LEFORT au 03.22.60.80.31

**Les 16 et 17 / 04** Mme PION au 03.22.30.51.34

**Le 23 / 04** Cabinet Infirmier de Friaucourt au 03.22.60.62.26

**Les 30/04 et 01/05** Mmes MORIERE ET HOUSSAYE au 03.22.30.30.43

### ÉTAT CIVIL

✓ Naissances :

• Dieppe, le 27 janvier 2017 : Luyanna CLAISSE

• Abbeville, le 15 février 2017 : Louane PADÉ

✓ Décès :

• ERMONT, le 26 février 2017 : Albert HURION

## RAPPELS



### CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Depuis le **14 mars 2017**, les demandes de cartes d'identité, comme le passeport, doivent être déposées, quelle que soit la commune de résidence du demandeur, dans l'une des communes équipées du dispositif de recueil adapté.

Ces communes sont : **Abbeville, Friville-Escarbotin, Gamaches, Saint-Valéry-Sur-Somme.**

La remise de la carte d'identité ou du passeport s'effectue auprès de la mairie de dépôt de la demande.

Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone. Nous vous invitons pour cela à vous rendre sur le site de la commune [www.fresenneville.fr](http://www.fresenneville.fr) dans vos démarches – identité – carte d'identité.

Pour utiliser ce téléservice, il faut créer votre compte puis saisir les informations dans « Pré-demande CNI » en ligne (Rubrique Mon compte – effectuer une nouvelle pré-demande). Il faudra ensuite vous rendre dans une mairie équipée du dispositif pour finaliser la demande avec les pièces justificatives.

Celles-ci dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'un passeport...

La mairie récupèrera vos données grâce au numéro de pré-demande, vérifiera vos pièces justificatives et recueillera vos empreintes.

**Conservez le numéro de votre pré-demande** : il est indispensable à la mairie.

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.

### CAMPAGNE DE SENSIBILISATION CROIX ROUGE FRANCAISE

Une campagne de sensibilisation dans la commune aura lieu du **10 avril au 6 mai 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période.**

Une équipe ira à votre rencontre à votre domicile, au nom de la Croix Rouge Française.

Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'Association.

L'équipe interviendra aux horaires prévus à cet effet, **entre 12h00 et 20h00, du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi.**

Cette campagne vise à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française et à trouver de nouveaux soutiens réguliers. Elle ne fera pas d'objet de quête en espèces ou en chèques et aucun tract ne sera distribué sur la voie publique.

### INCIVILITES

Suite à la réception de plusieurs plaintes, concernant l'usage intempestif du klaxon (notamment la nuit), nous vous informons que **les articles R416-1 et R416-2** du code de la route stipulent que l'avertisseur sonore n'est autorisé qu'en cas de danger immédiat. Cette infraction est punissable **d'une amende de 35 €.**

De plus, **l'article R318-3** stipule que les véhicules à moteur ne doivent pas émettre de bruits susceptibles de causer une gêne aux usagers de la route, sous peine **d'une amende de 135 €.**

Nous demandons à chacun de faire preuve de civisme et de respecter la tranquillité et le bien-être de tous.